La neutralité garantit l'inviolabilité de notre territoire… Vraiment ?

L'actualité nous amène à nous questionner sur notre neutralité. C'est une très bonne chose: une conception figée de la neutralité ne doit pas être comme un gros camion sur l'autoroute qui nous empêche d'avancer. Faut-il dépasser ? Pour le savoir, je vous propose de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur de l'Histoire et de regarder la situation des pays neutres en Europe pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Saviez-vous que, sur une vingtaine de pays neutres en 1939, seuls cinq n'ont pas été entraînés dans la guerre et que la Suisse a failli être envahie par deux fois malgré son statut internationalement reconnu ?



En rouge les pays neutres en 1939 (la carte indique les frontières avant le déclenchement des hostilités en septembre 1939). Les pays neutres envahis pas les belligérants sont marqués d'une croix.

Petit rappel: la neutralité suisse a été imposée à la Suisse en 1815 en contrepartie de sa survie en tant que pays, pour éviter son démembrement par les puissances victorieuses: la Russie, le Royaume-Uni et l'Empire austro-hongrois. Auparavant, à la suite de la défaite de Marignan, puis de la guerre de Trente-Ans, la Suisse avait déjà renoncé à prendre part à des conflits externes et à menacer ses voisins.

Notre conception actuelle de la neutralité est très restrictive. Pas de réexportation de munitions vers l'Ukraine par exemple, ce qui fâche nos amis Européens, en première ligne desquels l'Allemagne. Au risque majeur de torpiller notre industrie militaire, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter notre dépendance à l'étranger pour nous fournir en armes en cas de conflit armé.

Selon le DFAE (voir la rubrique «*neutralité*» sur le site internet du DFAE), *la neutralité (…) constitue un élément générateur de paix et de sécurité en Europe et au-delà. Elle garantit l'indépendance du pays et l'inviolabilité de son territoire. En vertu du droit de la neutralité, la Suisse ne peut participer à une guerre opposant d'autres États. (…) Le droit de la neutralité, qui a été codifié dans les Conventions de La Haye du 18 octobre 1907 et fait partie du droit international coutumier, définit les droits et les obligations d'un État neutre. Le plus important de ces droits est celui à l'inviolabilité du territoire de l'État neutre. Les obligations principales, quant à elles, sont les suivantes:*

- *s'abstenir de participer à la guerre*
- *assurer sa propre défense*
- *garantir l'égalité de traitement des belligérants pour l'exportation de matériel de guerre*
- *s'abstenir de fournir des mercenaires aux belligérants*
- *s'abstenir de mettre son territoire à disposition des belligérants*

En d'autres termes, l'indépendance de la Suisse et l'inviolabilité de son territoire seraient garantis par notre politique de neutralité, si nous la respectons selon les termes si dessus. Vraiment ?

Prenons un peu de recul et regardons l'Europe de 1938. Juste avant la guerre, il y avait une quinzaine de pays neutres, sans compter les micro-Etats (Liechtenstein, Andorre, Monaco, San Marino et le Vatican). Que sont-ils devenus entre 1939 et 1941 ?

- Dix pays neutres ont été envahis, auxquels on peut ajouter l'Islande qui appartenait au Danemark:
  - Envahis par le Royaume Uni: l'Islande et les îles Féroé
  - Envahis par l'Allemagne: le Danemark, la Norvège, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas et la Yougoslavie
  - Envahis par l'URSS et l'Allemagne: la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie
  - Envahie par l'Italie et l'Allemagne: la Grèce

- Cinq pays neutres ont pu rester en paix:
  - L'Irlande
  - Le Portugal
  - L'Espagne
  - La Suède
  - La Suisse (et le Liechtenstein)

On voit que les belligérants, de tous les bords, n'ont pas hésité à envahir la plupart des pays qui avaient déclaré leur neutralité.

Et parmi les cinq neutres qui ont finalement été épargnés, la Suède et la Suisse ont été fortement menacées. Contrairement à la péninsule ibérique et à l'Irlande, géographiquement en marge du conflit, les deux pays étaient complètement encerclés (la Suède avec le blocus du Skagerrak qui bloquait toutes ses voies maritimes). Ils n'ont dû leur salut qu'à une série de compromissions qui leur ont été reprochées après la fin de la guerre. Ainsi, la Suède a massivement exporté son acier en Allemagne par le port norvégien de Narvik. La Suisse, de son côté, a dû maintenir des liens commerciaux et financiers avec les puissances de l'Axe pour pouvoir, notamment, acheter le charbon dont elle avait cruellement besoin.

Le fait le plus grave, du point de vue de la neutralité militaire, a probablement été le passage à travers la Suède de la 163e division d'infanterie allemande qui a été transférée de Norvège en Finlande par des trains suédois pour aider les Finlandais dans la guerre contre l'URSS. Ce qui a d'ailleurs provoqué une crise politique majeure en 1941 dans le royaume scandinave.

La Suisse n'est pas restée sans reproche. En 1939-40, le général Guisan a *dû tenir compte, lors de la mobilisation, du dénuement d'une armée riche en hommes, grâce au service de milice, mais dépourvue de blindés, sous-dotée en aviation moderne et à peine équipée en artillerie performante. Il a donc concentré ses troupes au nord face au Reich. Car il a passé avec les Français des accords secrets qui prévoient l'intervention de ces derniers dans le Jura en cas d'attaque allemande. L'armistice de Rethondes, en juin 1940, est d'autant plus catastrophique pour lui que le Reich détient les preuves de cette collaboration*.[1]

Quel beau prétexte pour envahir notre pays !!! Mais de toutes façons Hitler méprisait profondément les petits pays et les neutres, au premier rang desquels la Suisse, qu'il considérait comme étant traître à la Grande Allemagne. Il s'en est probablement fallu d'un cheveu pour que l'opération Tannenbaum (*Sapin de Noël*) soit lancée (voir encadré).

Heureusement pour la Suède et la Suisse, Hitler a finalement décidé de concentrer ses forces ailleurs, notamment – pour faire court – parce que le prix militaire d'une invasion de ces deux pays aurait été bien trop élevé pour le gain économique qu'il aurait pu en tirer.

Vers la fin de la guerre, ce sont les Alliés qui menacent de traverser notre territoire. Le général de Lattre de Tassigny serait bien passé par le Jura pour contourner les défenses allemandes et aller directement sur Belfort. Les Américains auraient bien aimé passer par le Plateau pour prendre les Allemands à revers. Et Staline suggérait de traverser la Suisse depuis l'Italie pour attaquer l'Allemagne par le Sud.

La conception extrêmement stricte de la neutralité que nous connaissons actuellement date justement de la fin de guerre. Il fallait montrer au monde entier – et tout d'abord aux Alliés - que nous étions vraiment neutres.

Je reviens à ma question: *l'indépendance de la Suisse et l'inviolabilité de son territoire sont-elles garanties par notre politique restrictive de neutralité ?* L'Histoire nous montre que ce n'est malheureusement pas le cas. Notre sécurité n'est absolument pas assurée par la neutralité (si ce n'est qu'elle nous empêche d'être entraînés dans une guerre par le jeu des alliances). Devant la barbarie absolue d'un Hitler et, plus près de nous, d'un Poutine, c'est une illusion de croire que le droit international seul nous protégerait.

C'est justement en contribuant à faire respecter le droit international par la force s'il le faut, et en premier lieu l'inviolabilité des frontières, que la Suisse défendrait le mieux sa propre sécurité. Par exemple en exportant du matériel de guerre en Ukraine pour lui permettre de se défendre. Cela permettrait accessoirement de renforcer notre industrie domestique de l'armement, ce qui est déterminant pour garder notre indépendance en cas de conflit.

La neutralité ne doit pas être une vache sacrée. Elle ne doit pas non plus être un élément folklorique à mettre au rang de nos mythes fondateurs, au même titre que Guillaume Tell et le serment du Grütli. Elle doit être un moyen et non une fin en soi. Elle doit être discutée régulièrement, elle doit évoluer avec notre temps. Le coup d'œil dans le rétroviseur que je viens de vous proposer permet de mieux comprendre en quoi elle est utile et valable, et en quoi il faut la dépasser dans sa version restrictive actuelle. Tout en gardant les éléments essentiels que sont l'indépendance, la cohésion nationale et la promotion de la paix dans le monde.

Gilbert Bapst, Vouvry

[1] La Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, Jean-Claude Favez, dans Revue d'Histoire de la Shoah 1998/2 (N° 163), pages 18 à 24

Opération Tannenbaum

Hitler avait exprimé très clairement son opinion sur notre pays: *Les Suisses étaient les ennemis mortels de la nouvelle Allemagne*. Il décrivait la Suisse comme *un bouton sur le visage de l'Europe* et comme un État qui n'avait plus le droit d'exister[1].

Après l'invasion de la France en mai-juin 1940, l'Etat-Major allemand a établi un plan d'attaque contre la Suisse baptisé opération Tannenbaum.

Ce plan ne fut jamais exécuté.

Pourquoi Hitler a-t-il renoncé ? On ne le saura probablement jamais avec certitude. Il y a plusieurs théories, y compris que Hitler aurait jugé plus intéressant de garder la Suisse comme refuge pour l'or des nazis et les criminels de guerre. Cela supposerait que le Führer aurait envisagé une défaite, ce qui me paraît totalement contraire à sa mentalité. Il est plus probable qu'il a finalement préféré concentrer ses forces sur des fronts plus stratégiques.

Personne ne retient l'hypothèse que Hitler ait renoncé à l'invasion parce que la Suisse était neutre.

[1] Voir l'article Opération Tannenbaum sur Wikipedia.